



UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LA CORÉE DÉBOUCHÉS POUR LE MARCHÉ DES PRODUITS DE LA MER ET DE LA PÊCHE

En 2005, le Canada a exporté plus de 4,3 milliards de dollars de produits de la mer et de la pêche. Un accord de libre-échange (ALE) avec la Corée améliorerait les occasions d'accès aux marchés pour les entreprises de transformation et les pêcheurs canadiens en éliminant de façon progressive les tarifs douaniers appliqués par la Corée sur une série d'exportation de produits de la mer et de la pêche.

La Corée est un important marché pour le Canada

- En 2005, pour 32,7 millions de dollars de produits de la mer et de la pêche canadiens ont été exportés en Corée malgré les tarifs élevés.
- En 2005, pour 888 millions de dollars de produits de la mer et de la pêche canadiens ont été exportés en Chine, au Japon et à Hong Kong, lesquels ont des régimes tarifaires comparables. Cela signifie que l'Asie du Nord-Est constitue une destination extrêmement importante pour les exportations de produits de la mer et de la pêche du Canada.

Possibilité de commerce accru dans l'avenir

- La Corée a importé près de 2,5 milliards de dollars de produits de la mer et de la pêche en 2005.
- L'élimination des tarifs douaniers fournira aux exportateurs canadiens un avantage financier qui pourrait leur permettre d'augmenter leur part de marché en Corée.
- Certains gains ont été réalisés récemment malgré les tarifs actuellement appliqués. Par exemple, la part canadienne du marché coréen des importations de maquereau a augmenté de 3 % à 7,4 % de 2003 à 2005, malgré un tarif de 10 %.
- La Corée applique des tarifs qui varient de 5 à 30 % sur les importations de produits de la mer et de la pêche et, en 2005, le tarif moyen appliqué était de 17,6 %. Parmi les taux particuliers notons :



UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LA CORÉE
DÉBOUCHÉS POUR LE MARCHÉ DES PRODUITS DE LA MER ET DE LA PÊCHE

Produits	Taux tarifaires
Homard, incluant la langouste	20 %
Églefin, saumon, baudroie, pocheteau, sébaste, sardine, hareng, maquereau, myxine	10 à 20 %
Crevette	20 %
Huître, pétoncle, moule	20 %
Crabe bleu	20 %
Crabe royal et chair de crabe	20 %

Qu'est-ce que le Canada cherche à réaliser?

- Dans le cadre des négociations, nous insistons sur les produits qui sont de la plus haute priorité pour le Canada, particulièrement le homard, la crevette, le maquereau, le hareng, l'anguille, le crabe des neiges et le saumon.
- Nous tentons également d'éliminer les tarifs pour d'autres produits à l'égard desquels la Corée impose des tarifs élevés, mais dont le commerce est faible, afin de créer de nouveaux débouchés pour les exportateurs canadiens.